CPAM

La CPAM de Belfort offre la possibilité à toute personne entre 16 et 65 ans de passer un examen de santé gratuit.
Vous pouvez vous inscrire au centre d'Examens de Santé situé aux 4 As par téléphone au 03 84 28 38 66.

FLEURISSEMENT

Avec le printemps, voici venu le temps du fleurissement de notre commune.
La plantation annuelle des fleurs est prévue le samedi 22 mai 2021 de 9h à 11h. Nous faisons appel aux bénévoles pour aller aux quatre coins du village planter les fleurs.
Rendez-vous à l'atelier municipal.
Si vous êtes partant(e)s, contactez la mairie au 03 84 29 80 02 qui transmettra le message à la commission fleurissement.

Comme chaque année, du compost sera mis à la disposition des habitant(e)s de Vétrigne pour préparer jardins et bacs à fleurs. Il sera disponible à partir du 8 mai près de l'aire de jeux.

MÉDIATHÈQUE

Vous avez moins de 30 ans ? Demandez la carte Avantages Jeunes sur www.avantagesjeunes.com et bénéficiez de l'accès gratuit à la Médiathèque de Vétrigne !

Une convention de partenariat a été passée avec le Conseil Départemental afin de faciliter le prêt des livres auprès de la bibliothèque départementale.
Le renouvellement d'ouvrages est en cours.
La réouverture de la médiathèque est proche !

ACCUEIL MAIRIE

Mardi et Jeudi de 16h à 18h durant le couvre-feu
Mercredi de 10h30 à 12h
Située au 54 Grande Rue,
Vous pouvez nous contacter au 03 84 29 80 02 ou par mail à l'adresse suivante : mairie.vetrigne@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES

- **Randonnée pédestre**

Les activités habituelles du Comité des Fêtes étant impossibles dans les conditions actuelles, nous vous proposons une randonnée pédestre (dans le respect des consignes sanitaires) autour de l'étang de l'Autruche : un circuit d'environ 7.5 kms. Le parcours est assez facile, adapté aux enfants habitués à marcher. Possibilité de raccourci en cours de balade.
Attention, certains passages risquent d'être boueux.
Les chiens tenus en laisse sont acceptés !
Rendez-vous Samedi 10 Avril 2021 à 14h, parking de la mairie de Vétrigne. Départs réguliers par groupe de 6 personnes.

- **Commande de fleurs**

Vous pouvez commander vos fleurs en remplissant le bon de commande joint ou téléchargeable sur le site www.vetrigne.com, à rendre au plus tard le 8 Avril, accompagné du règlement en chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Vétrigne.
Les plantes doivent obligatoirement être retirées le samedi 8 Mai entre 14h et 18h sur le parking de la mairie.
Il n'y aura pas de rempotage cette année.

RUCHER

Après la période d'hivernage le rucher municipal va reprendre du service au printemps.
Il va falloir préparer la saison en espérant que l'hiver n'aura pas fait trop de victimes dans la colonie d'abeilles.
Si vous êtes intéressé(e)s pour accompagner les bénévoles, vous pouvez contacter la mairie.
Nous ne manquerons pas de vous donner d'autres informations au cours de la saison.

FOOD TRUCK

Vous n'avez pas envie de cuisiner ce soir ?
Pensez aux Food Trucks !
Le camion à kebab "Pacha Kebab" est présent sur la Place du Calvaire, chaque mardi soir à partir de 17h.
Vous pouvez retrouver la carte sur le site Internet de la commune ou sur les présentoirs en mairie.
Le camion à Pizza "Gourmets Pizza" a suspendu sa présence pendant la période du couvre feu.

Commune de Vétrigne

VÉTRIGNE INFOS

2021
AVRIL

Numéro 3

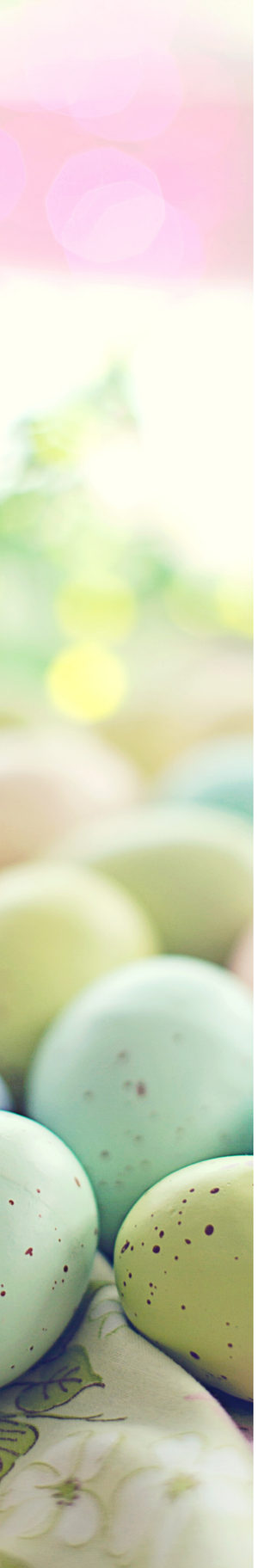

LE MOT DU MAIRE

Chers , Chères administrés,

Cette année se trouve être compliquée au vu des événements. L'éradication de ce virus et les contraintes pour chacun qui en découlent se trouve être un obstacle majeur à la communication avec vous. Je souhaite pouvoir d'ici la fin de l'année vous rencontrer dans un moment de convivialité.
Comme vous avez pu le voir, nous avons effectué le ravalement de façade de la Mairie.
La Médiathèque se prépare d'ici fin avril à pouvoir vous offrir de nouvelles lectures en respectant les règles de distanciation, port du masque obligatoire et nombre de personnes limité.
Le projet d'un atelier et de l'extension de la salle se poursuit, nous avons réalisé les études de sol et les contrôles amiante et plomb pour l'ancien atelier. Nous sommes en cours de consultation de maîtres d'œuvre pour les nouvelles constructions, quatre bureaux d'études ont été consultés. Nous sommes aidés par le Grand Belfort pour les points techniques de consultation et suivi de projet.
À la suite d'un premier recensement à l'école il apparaît que nous n'ayons pas assez d'enfants pour conserver la troisième classe. Je combattrai cette fermeture et je demande aux parents ayant des enfants en âge scolaire de s'inscrire très rapidement selon les modalités rappelées ci-après.
Actuellement nous préparons le budget pour l'année 2021 ayant pour objectif de contrôler nos dépenses en respectant nos engagements.
N'oubliez pas de vous faire vacciner dès que vous en avez la possibilité. Ceci sera la clef de l'arrêt de nos contraintes sanitaires. Vous trouverez les renseignements nécessaires sur notre site web de la commune.
Prenez soin de vous et de vos proches !

Alain SALOMON

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES ARMÉES

Vous avez entre 16 et 25 ans?
Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes français doivent effectuer la Journée Défense et Citoyenneté.
Retrouvez toute la démarche à suivre sur le site www.vetrigne.com ou www.majdc.fr

Compte tenu des mesures sanitaires liées à la COVID 19, nous vous rappelons que les Journées défense et citoyenneté (JDC) s'effectuent en ligne depuis le 23 novembre 2020.

LISTE ÉLECTORALE

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, etc...), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie ou sur le site www.service-public.fr.
Vous pouvez vérifier l'état de votre inscription à l'adresse suivante :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

FOURRIERE/SPA

Deux conseils du SIFOU (Syndicat intercommunal de la Fourrière) se sont déroulés les 11 février et 3 mars dernier à Belfort. Le budget 2020 est adopté ainsi que le budget prévisionnel pour 2021. La taxe par habitant est passée de 0,55 à 0,98 ct soit un coût de 640 euros annuel pour la commune.
Les travaux des nouveaux locaux de la fourrière et de la SPA débuteront en 2021 à Danjoutin sur un terrain offert par la commune (alentours des Sapeurs-pompiers).

CCAS

En septembre prochain, une enquête sera menée auprès de nos aînés en vue de leurs souhaits de cadeaux ou repas (suivant conditions sanitaires).

SECURITE ECOLE

Nous rappelons que les enfants sur la place du calvaire, sont sous la responsabilité des parents jusqu'à leur montée dans le bus et dès leur descente.
Nous demandons également aux parents la plus grande prudence lorsqu'ils circulent ou manœuvrent à l'école maternelle.

INSCRIPTION ECOLE

Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle, rendez-vous à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique

La mairie vous délivre un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté votre enfant.

Il faut ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur ou la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- d'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge

L'inscription doit être faite au plus tard le 30 avril précédant la rentrée scolaire.

Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée chaque année.

FORÊT

Le montant de la vente des grumes de la coupe de bois 2019/2020 des parcelles 11 et 13 nous sera communiqué par l'ONF.
Les houppiers laissés sur place ont permis aux affouagistes de se partager 281 stères de bois et ont rapporté à la commune 3 000 €.
Dans le cadre du programme de travaux (sylvicoles, maintenance, divers) dans la forêt communale, l'ONF nous a transmis son devis de 1 900 € pour l'année 2021.
La parcelle 5 qui était infectée par les scolytes, représente un volume de bois coupé de 700 m3 qui sera vendu par l'ONF vers des papetiers ou scieries en région ou hors région.
A l'heure où nous rédigeons ces lignes, 151 m3 ont déjà été vidangés par les transporteurs.

Le programme de replantation sera planifié sur l'année 2022.
Le montage du dossier de subvention est en cours

La mairie s'orienterait vers une plantation d'essences variées.

ALERTE TIQUES

Depuis juillet 2020, le pôle métropolitain anime avec l'ARS une campagne de prévention dédiée à la lutte contre les maladies vectorielles à tiques. Cette campagne vise à faire connaitre à la population du Nord Franche Comté les bons gestes de prévention pour se prémunir des morsures de tiques. En complément des outils de communication grand public qui sont toujours disponibles et consultables sur le site du pôle métropolitain :
https://pm-nordfranchecomte.eu/ligue_anti-tiques/

INFO ROUTIERE

Nous avons effectué un relevé des vitesses enregistrées par le radar pédagogique de la Grande rue.
Voici quelques chiffres des 4 derniers mois* :

- Une moyenne de plus de 1100 véhicules par jour.
- En général, plus de 7000 voitures par mois traversent la commune à une vitesse supérieure à 60 km/h
- Encore trop de vitesses excessives !

Néanmoins, on retient que plus de 80% des véhicules respectent la vitesse autorisée.
Restez prudents, respectez les vitesses !

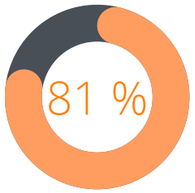

*chiffres basés sur le relevé du tachymètre du radar pédagogique, avec des valeurs moins nombreuses en décembre suite à un dysfonctionnement.